

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA)
7 avenue du général de Gaulle, 94700 Maisons-Alfort

**Praticien hospitalier en médecine des collectivités canines et félines au sein du
Centre hospitalier universitaire Vétérinaire des animaux de compagnie de l'École
nationale vétérinaire d'Alfort**

N° du poste : Catégorie : A	
Classement parcours professionnel postes catégorie A : 1	Groupe RIFSEEP : sans objet
Poste vacant CDD de deux ans, renouvelable	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>L'École Nationale Vétérinaire d'Alfort est un établissement public administratif d'enseignement supérieur et de recherche relevant du Ministère de l'Agriculture, qui entretient des liens forts avec son environnement scientifique et universitaire (ANSES, INRA, UPEC, INSERM...). Elle forme près de 850 élèves répartis en 6 promotions. Installée sur un site de 10 hectares, elle fonctionne grâce à 400 personnels enseignants-chercheurs, administratifs et techniques titulaires et contractuels.</p> <p>Le Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire d'Alfort dédié aux animaux de compagnie (ChuvA-Ac), ouvert en 2009, regroupe l'ensemble de l'offre de soins pour les animaux de compagnie : chiens, chats et Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC). Cette structure moderne de 3600 m2 est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h. Un service d'urgences fonctionne 24h/24, le week-end compris. Avec plus de 35 000 actes par an, le ChuvA-Ac est un des premiers centres de référence dans sa spécialité en Europe.</p> <p>Le ChuvA-Ac souhaite développer une activité clinique et pédagogique orientée vers le suivi sanitaire et zootechnique des collectivités canines et félines, dans le cadre de l'extension de son pôle de Médecine Préventive déjà existant.</p>
Objectifs du poste	<p>Le Praticien Hospitalier en médecine des collectivités canines et félines est en charge de la gestion d'une activité clinique en extra-mural au sein du ChuvA-Ac.</p> <p>Le Praticien Hospitalier encadre les étudiants de troisième et de quatrième année lors de leurs rotations cliniques en médecine préventive, il(elle) participe activement à leur apprentissage.</p> <p>Le Praticien Hospitalier organise l'activité clinique en s'intégrant dans les objectifs d'équilibre budgétaire auxquels est soumis l'hôpital au sein de l'EnvA. A ce titre il(elle) organise la continuité d'activité y compris en dehors des périodes de rotations cliniques des étudiants de l'EnvA.</p> <p>Le Praticien Hospitalier peut encadrer des stagiaires (vétérinaires ou ASV) et proposer des stages cliniques facultatifs aux étudiants vétérinaires.</p>

<p>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</p>	<p>Sous l'autorité du chef de service de médecine préventive, le Praticien Hospitalier exercera les missions décrites ci-dessous.</p> <p>Missions principales :</p> <p>1) Prise en charge de l'activité clinique orientée vers les collectivités canines et félines.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Audits d'élevages canins et félines ainsi que d'autres collectivités (pensions, refuges, fourrières, chenils etc..) - Gestion du suivi sanitaire de collectivités canines et félines - Visites d'expertise pour apporter une assistance technique lors d'épisodes pathologiques, de troubles de la reproduction, de mortalité néonatale ou d'autres problèmes (parasitisme, maladies récurrentes etc...) - Conseils zootechniques - Développement de ces différentes activités et gestion de la relation clientèle - Développement d'un réseau d'élevages et de collectivités canines et félines <p>2) Encadrement des étudiants et des stagiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - En collaboration avec le DEPEC, encadrement d'étudiants lors de visites en extra-mural - Réalisation de topos pédagogiques <p>3) Activités administratives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction des comptes-rendus de visite - Facturation des actes - Gestion des prélèvements, envoi au laboratoire, recueil des résultats, envoi de ceux-ci aux clients <p>Autres activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux réunions de service ; • Possibilité de participer ou de créer des projets de recherche clinique ; • Participation de la valorisation des activités cliniques en termes de communication ; • Prise en charge du tutorat d'un interne ; • Autres activités possibles, à discuter. 	
<p>Champ relationnel du poste</p>	<p>Autres services du ChuvA-Ac, personnels techniques et administratifs, étudiants et propriétaires.</p>	
<p>Compétences liées au poste</p>	<p style="text-align: center;">Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissances relatives à l'exercice de la médecine vétérinaire, particulièrement dans le domaine de la médecine préventive. 	<p style="text-align: center;">Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'encadrement d'une équipe ; • Capacités d'organisation ; • Capacités d'encadrement des étudiants; • Aptitude à la gestion de clientèle ; • Goût pour le travail en équipe.
<p>Personnes à contacter</p>	<p>Djérène Maso, Directrice par intérim du ChuvA-Ac, 01 43 96 70 11, directionchuva@vet-alfort.fr</p> <p>Pr Alain Fontbonne, Dipl. ECAR, alain.fontbonne@vet-alfort.fr</p>	